



CHARTRE DE BONNES PRATIQUES

DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER POUR OCTOBRE ROSE

Octobre Rose a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable, permettant aux femmes d'avoir une information éclairée sur le dépistage du cancer du sein, la maladie et les traitements. À l'origine cette opération prônait clairement les bénéfices du dépistage et le soutien aux femmes atteintes de cancer du sein. Aujourd'hui, le sens initial est souvent brouillé et éparpillé dans de multiples communications. La Ligue nationale contre le cancer et ses 103 Comités départementaux souhaitent se préserver et s'opposer à toute tentative de communications opportunistes et démagogiques.

Aussi, elle engage les Comités départementaux à respecter et faire respecter une charte de bonnes pratiques dans leurs actions et leurs partenariats menés à l'occasion d'Octobre Rose.

Toute action menée dans le cadre d'Octobre Rose par la Ligue contre le cancer et ses partenaires privés, associatifs ou institutionnels respectera la charte suivante :

1. Afficher clairement : « *Octobre Rose est un évènement organisé dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein* ».
2. Valoriser et rappeler les avantages du dépistage organisé du cancer du sein qui garantit, par sa double lecture et son cahier des charges et avec sa gratuité, une meilleure qualité et une meilleure accessibilité à toutes les femmes.
3. S'inscrire dans la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et faciliter la prise de décision de chaque femme selon son âge et son niveau de risque, en lui donnant accès à une information précise et non incitative qui rappelle clairement l'intérêt et les limites du dépistage.
4. Exiger des partenaires privés, institutionnels et associatifs présents aux côtés de la Ligue contre le cancer, de s'engager à
 - rendre les informations sur la prévention et le dépistage accessibles à toutes les femmes, leur permettant un choix libre et éclairé quant à leur participation au programme de dépistage organisé ;
 - soutenir les personnes malades et leurs familles ;
 - favoriser le financement de la recherche et des actions de lutte contre le cancer du sein grâce aux collectes de fonds et dons recueillis lors des manifestations d'Octobre Rose.
5. Refuser de prendre part ou de cautionner les actions des partenaires qui ne respecteraient pas ces engagements.

www.ligue-cancer.net – 0 800 940 939 (services et appel gratuits)

Le 06 septembre 2017